

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 17 SEPTEMBRE 2020

Présents : BONON Monique – CARPENTIER Sylvie – DAUMONT Emmanuel – DIOT Alain – DUBOIS Valéry – GAGNEUR Sylvaine – GRIS Patrick – HUGET Nicolas – PIPART Laurent – RENAUDIN Emilie – STRUVE Georgette – SZWECHOWIEZ Philippe – GOFFART Laurent – BELLINI Fabrice – GOUHIER Gilles – MOURAIN Cyril

Pouvoirs : BRUNELLE Pascal - PAYEN Jean-Marie – WATISSE Marianne –

DUFOUR Jean excusé par téléphone le 2 septembre 2020.

Absents : CASIER Serge – DAGNICOURT Daniel – LAGRANGE Ludovic

Le Président ouvre la séance à 9 h 05 et souhaite la bienvenue aux Administrateurs.

Le Président informe les administrateurs qu'un courrier a été adressé à Madame Gwenaëlle VILAIN qui doit prendre le poste d'Administrateur vacant suite au décès de Monsieur Amédée ZAPPARATTA. À ce jour aucune réponse.

Le Président explique les procédures sanitaires mises en place pour la réouverture des permanences au Palais de Fervaques. Respect des distanciations, port du masque obligatoire, gel et sopalin à dispositions des adhérents.

La trésorière commente le compte rendu d'activité. Activités propres – Frais de fonctionnement 2019 – Activités de loisirs 2019 – Prestations 2019 – Bilan C.O.S 2019

Un élu « ensemble pour un COS » :

- s'étonne de l'augmentation des subventions. Monsieur GOFFART lui répond que cela est dû à la mutualisation et au jeu Ville/CASQ.
Monsieur BELLINI précise également qu'il y a l'impact des 70 agents de la clef des champs.
- Pose une question pour l'augmentation des prestations. La trésorière explique qu'il y'a eu beaucoup plus de départ en retraite en 2019.
- Dans les frais de fonctionnement, à quoi est dû l'augmentation des fournitures. Sylvie et Cyril MOURAIN répondent le nouveau photocopieur et le logiciel Henley.
- Demande le détail des frais de téléphone et d'envois postaux. Sylvie lui donne le détail des chiffres.
- Dans la ligne investissement, quel est le détail des frais. Sylvie lui précise qu'il s'agit de l'achat d'une unité centrale pour la comptabilité, du logiciel Henley et d'un ordinateur portable pour la permanence CTA – CASQ – C.C.A.S

- Demande le détail pour les chèques vacances par catégorie. Cyril MOURAIN lui donne la réponse : 786 au montant de 90,00 € et 46 au montant de 105,00 €.

Plus de questions sur le bilan ; le Président propose le vote pour le bilan de 2019.

Vote à l'unanimité. Le président remercie les Administrateurs.

Un élu « ensemble pour un COS ... » demande si le C.O.S. participera aux abonnements de SQBB.

Sylvie précise que oui.

- Le contexte sanitaire a réduit la plus grande majorité des activités. Il va en ressortir un excédent. Cyril MOURAIN précise que l'on doit attendre la position de la ville quant à la subvention de l'année prochaine. Ensuite ça sera le Conseil d'administration qui prendra la décision pour le reversement aux adhérents.
- Le spectacle de Noël aura-t-il lieu ? Le Président précise que le spectacle est réservé et que le contexte sanitaire sera décisionnaire quant à son maintien.

Le Président précise que l'Assemblée Générale qui a dû être reportée pour cause de Covid 19 aura lieu à la salle du splendide le mardi 22 septembre 2020 à 14 heures. Les contraintes sanitaires seront respectées ; port du masque dans la salle, distanciation et gestes barrières. Il n'y aura pas de tombola et pas de pot de l'amitié.

La séance est levée à 9 h 45.

Le Président,

Le secrétaire,

P.GRIS

E.DAUMONT